



Le 28 août 2018

www.capen71.org contact@capen71.org

Communiqué

DEMISSION DE NICOLAS HULOT : UN SURSAUT DE LUCIDITE POUR FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DE L'URGENCE A AGIR ?

Il ne faisait pas parti du sérail politique qui le lui rendait au centuple. Il est resté isolé dans un gouvernement qui a voulu lui faire jouer un rôle d'illusionniste. Il a donc été un ministre d'Etat sans aucun pouvoir dans un système économique et financier dirigé par des lobbies. Sa démission était donc la meilleure décision qu'il pouvait prendre pour que cesse la mystification : la politique suivie par ce gouvernement est incompatible avec les enjeux écologiques actuels.

La planète a basculé dans une régression écologique qui tourne à la catastrophe annoncée par les scientifiques. Elle sera systémique : le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité et des espaces naturels, la menace nucléaire...ont déjà des conséquences sociales, sanitaires, économiques dont il est devenu impossible de prévoir l'amplitude mondiale et les déclinaisons locales.

Or la situation continue à décliner globalement : tout un chacun veut croire qu'il peut faire exception. Les alternatives nombreuses mises en oeuvre ne sont plus en mesure d'arrêter l'incendie. Nous sommes dans une situation d'urgence où la prise de conscience de « responsables » de tous poils est inexistante. Il y a des clones de TRUMP partout où il y du pouvoir, à tous les niveaux, pour lesquels l'écologie et l'intérêt général ne sont qu'un frein à leurs profits ou leur intérêt privé.

Les associations environnementales savent depuis des décennies qu'il y a des interlocuteurs avec lesquels il ne faut plus perdre son temps à les convaincre. Le temps n'est plus aux « petits pas », aux compromis. Nous avons essayé pendant 30 ans. Il faut se battre pied à pied, ici, partout et maintenant, le dos au mur.

Nous avons largement les moyens financiers et technologiques d'engager une transition écologique et démocratique pour la planète qui serait bénéfique à l'économie. Ce n'est qu'une question de volonté politique, y compris au niveau local. Mais nous n'avons par contre plus le temps de tergiverser.

Pendant les 15 mois où Nicolas HULOT est resté dans ce gouvernement, jamais en France la nature et l'environnement n'auront été autant mis à mal, volontairement. La réponse est inscrite dans la Charte de l'environnement, inscrite dans la Constitution (art 2) : « *Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* ». Aux actes, citoyens !

T.GROSJEAN

